



Demande de contribution au financement d'un déplacement

L'ED MIIS subventionne les laboratoires afin d'aider les doctorants dans leur formation et missions liées à leur poursuite de carrière. Toute demande liée à un déplacement en France ou à l'étranger sera étudiée par l'ED. Cependant, les demandes motivées par votre projet professionnel seront privilégiées. Notez qu'une subvention obtenue vous engage à effectuer la mission.



Toute demande de financement pour un déplacement à un congrès, école, salon, colloque... avec présentation de travaux de la thèse (article, exposé, poster, communication ...) sera refusée par l'école doctorale. Vous devrez dans ce cas vous rapprocher de votre laboratoire. L'école doctorale MIIS considère que la présentation des travaux de la thèse fait partie du travail d'un chercheur et en tant que tel ne rentre pas dans le cadre de la formation doctorale.

Contributions apportées : ★ Déplacement en Normandie : 50 euros ★ Déplacement en France : 200 euros ★ Déplacement en Europe : 400 euros
★ Déplacement hors Europe : 800 euros

Document à retourner à marie.legay@unicaen.fr

NOM / Prénom du doctorant :

Inscription en : 1^{ère} année 2^{ème} année 3^{ème} année année dérogatoire

Laboratoire :

E-mail :

Nom du directeur de thèse :

Objet du déplacement (formation, congrès, RV entreprise / labo., salon, Ecole...) :

Lien vers le site web de l'évènement :

Lieu du déplacement :

Période / dates :

Nature / Détails des dépenses :

Inscription : € **Déplacement :** € **Hébergement :** €

Justification dans le cadre de votre projet professionnel :

Je certifie ne pas présenter de travail (article, exposé, poster, communication...) dans le cadre de ce déplacement

Avis et signature du directeur de l'École Doctorale MIIS

Favorable

Défavorable

pour

€